

**Événement de haut niveau de la 73^{ème} Assemblée générale de l'ONU
sur l'avenir du travail
New York, le 10 avril 2019**

**Allocution prononcée par M. Erol Kiresepi,
Président de l'Organisation internationale des Employeurs (OIE)**

L'allocution prononcée fait foi

- Madame la Présidente de l'Assemblée générale, Excellences, Membres distingués de la famille des Nations Unies, Mesdames et Messieurs,
- C'est pour moi, en tant que Président de l'Organisation internationale des Employeurs, l'OIE, un grand honneur et une immense joie de m'adresser à vous en ce jour très spécial, où nous commémorons le centième anniversaire de l'Organisation internationale du Travail.
- L'OIE représente plus de 50 millions d'entreprises au travers de ses organisations membres indépendantes et représentatives dans 147 pays. *Ces entreprises jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques et des réglementations nationales dans la perspective des objectifs de développement durable.* De manière plus générale, l'OIE est fière d'être le premier mouvement international d'entreprises à résolument promouvoir les valeurs sociales, et ce depuis près de 100 ans. Nous célébrerons nous aussi bientôt notre centenaire, en 2020.
- Le centenaire de l'OIT est une étape majeure à l'échelle mondiale et une célébration de la dignité humaine. C'est un honneur pour l'OIE de faire partie des plus anciens partenaires de l'OIT, et d'avoir aidé l'Organisation à repousser les limites, à élargir les possibilités et à améliorer des vies partout dans le monde.
- Le Directeur général avait dit l'année passée que les succès engrangés ces 100 dernières années par l'OIT avaient été rendus possibles par son système de gouvernance tripartite. Je suis tout à fait d'accord avec lui ! La participation des partenaires sociaux aux structures de gouvernance de l'OIT constitue son plus grand atout.

- À la table des discussions, les partenaires sociaux sont la voix des acteurs réels de l'économie. Ils renforcent la légitimité des décisions prises par l'OIT. Ils contribuent concrètement à la mise en œuvre des politiques et des programmes. Ils sont un ciment essentiel des partenariats entre l'ONU, le secteur privé, les gouvernements et les travailleurs. En bref, les partenaires sociaux de l'OIT – les employeurs, les travailleurs et les gouvernements – permettent aux améliorations de se concrétiser.
- Pourquoi l'OIT est-elle importante pour l'OIE et les employeurs en particulier ? Les employeurs croient en des conditions de concurrence équitables pour les entreprises. Le travail ne devrait pas être considéré comme une marchandise. Tout comme l'OIT, nous sommes convaincus qu'une main-d'œuvre qualifiée constitue la pierre angulaire de notre réussite. Nous sommes également déterminés à promouvoir le dialogue social pour garantir la stabilité et préserver la paix.
- Nous sommes persuadés que les conventions et les recommandations de l'OIT ainsi que ses mécanismes de contrôle ont une grande importance pour les entreprises. Nous remercions l'OIT de renforcer les capacités des organisations d'employeurs. Nous lui sommes également reconnaissants de contribuer à la protection des organisations d'employeurs menacées.
- Les employeurs soutiennent pleinement la détermination de l'OIT à garantir le plein emploi productif et un travail décent pour tous, en ne laissant personne au bord du chemin. L'emploi productif est le pilier de la création de richesse, de l'éradication de la pauvreté, de la promotion de la démocratie et du respect de la dignité humaine.

Excellences,

- Laissez-moi à présent aborder le thème principal de l'événement d'aujourd'hui : l'avenir du travail.
- Si l'avenir du travail et l'avenir des entreprises peuvent apparaître comme des concepts abstraits, il est aujourd'hui impossible d'ignorer ces enjeux mondiaux au

vu de la vitesse fulgurante à laquelle tout évolue. L'innovation technologique, étayée par l'intégration économique, a radicalement transformé les emplois, les entreprises et les marchés. L'évolution démographique, le changement climatique et le développement durable ont un impact sans précédent sur les décisions des chefs d'entreprises et des dirigeants au sein des gouvernements. De plus, les compétences nécessaires pour cette quatrième révolution industrielle sont et seront en pénurie. La manière dont nous pourrions relever les défis de demain et saisir ces opportunités est une question qui préoccupe les citoyens, les entreprises, les institutions, les gouvernements et la société.

- Derrière ce changement fondamental se cache une question essentielle : l'avenir du travail sera-t-il centré sur l'humain et lui permettra-t-il de s'épanouir ?
- Le secteur privé répond à cette question avec un grand « oui ».
- À l'OIE, nous pensons qu'un avenir du travail centré sur l'humain est subordonné à un avenir florissant pour les entreprises. Nous devons redoubler d'efforts pour créer un environnement au sein duquel les entreprises pourront prospérer. Il faut mettre en place des politiques axées sur l'emploi et la croissance économique. Comme nous l'avons déjà constaté trop souvent, sans croissance économique, les progrès réalisés dans la sphère sociale risquent de stagner, voire de s'inverser.

Excellences,

- Nous assistons à un changement historique. Il revient à chacun d'entre nous de bâtir un avenir sûr et prospère.
- Les employeurs veulent faire partie de la solution, en contribuant au façonnement d'un avenir avec la dignité humaine en son cœur. Il ne s'agit pas seulement d'aider les entreprises et les travailleurs à s'adapter aux nouvelles technologies. Il s'agit de changer les attitudes à l'égard du travail et des entreprises.

- Les gouvernements, les employeurs et les travailleurs ont pour responsabilité commune de façonner l'avenir du travail. Pour que ce dialogue soit équilibré, les organisations d'employeurs et de travailleurs doivent être davantage connectées et entendues aux Nations Unies. Le lien entre les décisions de l'ONU et leur impact sur le lieu de travail doit être mieux compris et renforcé. C'est pour cette raison que nous souhaitons obtenir le statut d'observateur permanent auprès de l'ONU avec la Confédération syndicale internationale.
- Dans le même temps, l'OIE continuera d'aider l'OIT à réaffirmer son rôle essentiel au sein de l'ONU, en tant qu'expert des droits du travail, de la protection sociale et du dialogue social. L'OIE souhaite contribuer à une OIT solide, chef de file dans l'élaboration de solutions permettant d'aboutir à des progrès sociaux et à un développement économique durables. L'OIE veut être aux côtés de l'OIT pour les 100 prochaines années et collaborer avec ses partenaires de la structure tripartite pour œuvrer en faveur de la prospérité et de la dignité pour tous.

Merci, Madame la Présidente.